

PROCÈS VERBAL
CONSEIL D'ÉCOLE DU MARDI 16.06.2022

Présents:

Enseignants: M. Brimaud, V. Pessereau, C. Aipar, S. Dupré, C. Paulin, O. Babin, F. Primault, E. Jeanneau

Parents: Mme Criton, Mme Champigny, Mme Delavault-Gauthier, Mme Teston, Mme Ratron Emilie, M. Cognard

Elus : M. Lacroix (1er adjoint de St Léger de Montbrun et vice président du SIFUP), Mme Guillet (2ème adjointe de St Léger de Montbrun), Mme Violleau et Mme Stoquert (élues de St Léger de Montbrun),

DDEN : Mme Pichot

Excusés: M. Montibert (Maire de St Léger de Montbrun), M. Prudhomme (président du SIFUP), Mme Nourrison (élue St Martin de Macon)

I. Préparation de la rentrée de septembre 2022

a. Accueil des élèves de petite section

La porte ouverte de l'école a eu lieu le jeudi 5 mai de 16h30 à 18h.

L'accueil des nouveaux parents a été fait et des échanges avec les enseignants ont permis aux nouvelles familles de découvrir avec leurs enfants le site.

Mme Aipar Ciny recevra les futurs PS lors de temps d'adaptation de 9h00 à 11h00 **les vendredi du mois de juin en prenant rendez-vous** Les nouveaux élèves accompagnés de leurs parents pourront ainsi découvrir la vie de la classe en amont de la rentrée à venir.

b. Effectifs prévisionnels et répartition

-Passages en classe supérieure: 139

-Maintien: 2

- Passage anticipé: 1

-Passages dans le secondaire: 19

-Collège du secteur (J. Rostand): 16

-Collège privé: 3

Actuellement 137 élèves sont inscrits à ce jour, 142 en comptant les TPS.

Les effectifs prévus baissent pour la rentrée de septembre 2022. Avec 130 élèves et 4 TPS

| TPS | PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 |
|-----|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|
| 4 | 15 | 18 | 20 | 18 | 18 | 17 | 13 | 11 |
| | | 53 | | | | 77 | | |

c. La répartition des niveaux en fonction des effectifs connus ce jour:

De nombreuses propositions de répartition pédagogique ont été étudiées en conseil des maîtres. Celle qui a été retenue **pour le moment** est la suivante :

TPS-PS-MS: 21+4 TPS (4 TPS – 15 PS – 6 MS)

MS-GS: 23 élèves (12 MS – 11 GS)

GS-CP: 19 élèves (9 GS- 10 CP)

CP-CE1: 20 élèves (8 CP - 12 CE1)

CE1-CE2: 23 élèves (6 CE1 – 17 CE2)

CM1-CM2: 24 élèves (13 CM1 – 11 CM2)

De nouvelles inscriptions ou des radiations pourraient modifier la répartition prévue.

d. Organisation pédagogique et répartition des personnels

Mme Jeanneau prendra la suite de Mme Brimaud (rupture conventionnelle) dans la classe des CE1/CE2 .

Départ de Mme Léon-Henri Océane (fin du contrat de l'emploi civique).

Nous attendons le nom de l'enseignant qui prendra la suite de Mme Babin (décharge de direction et 2 jours dans les classes de Mme Pessereau et M. Primault). Ils exerceront à 75%.

Les enseignants demandent un mi-temps d'ATSEM pour aider les élèves de la classe GS/CP.

e. Autres informations

Rentrée le jeudi 1 septembre avec accueil échelonné dans les classes de la maternelle (**9h30 max**).

La liste des fournitures scolaires demandée aux familles à la rentrée 2022 sera transmise aux parents sur l'application éducartable avant la sortie des classes du 7/07/22

II. Bilan des actions menées ou en cours dans le cadre du projet d'école

a) Parcours santé

Des stagiaires infirmiers de l'IFSI de Thouars ont proposé différents ateliers à toutes les classes de l'école le vendredi 18 mars. Les sujets abordés étaient sur l'hygiène (lavage des mains), la dentition pour les plus petits et sur les écrans et le sommeil pour les plus grands.

La semaine suivante 5 autres élèves infirmiers ont sensibilisé les classes CE2/CM1 et CM1/CM2 sur l'alimentation juste avant de les accompagner 2 semaines plus tard en classe découverte.

b) Parcours citoyen :

Classe découverte des CE2/CM1/CM2 en Auvergne à la Bourboule sur le thème des volcans en avril a permis de développer le vivre ensemble et l'autonomie.

Les élèves présenteront leur livret en proposant une exposition après le spectacle d'école du 2 juillet. L'APE a participé à ce séjour pour un montant de 1006 € afin de compléter le budget.

Sensibilisation aux handicaps

Le lundi 16 mai, les classes CE2/CM1 et CM1/CM2 ont été sensibilisées à l'handicap. Le matin, les enfants et les intervenants ont échangé sur leurs représentations du handicap et l'après-midi ils ont réalisé des ateliers de mise en situation.

Prix des Incorruptibles 2021-2022 et la lecture

Pour chaque classe, une sélection d'albums et de romans adaptés au niveau de lecture de l'enfant a été proposée. En classe, ces livres ont été aussi racontés et lus par les élèves. Avant le 23 mai tous les élèves ont voté pour leur livre préféré.

A la fin de l'année, les CM2 recevront un livre donné par l'Éducation Nationale afin de renforcer le goût et la pratique de la lecture.

c) Parcours culturel :

Projets DEMOS 2021-2024, en mars et en avril les élèves de CM1 et CE1 ont bénéficié de l'intervention sur 4 séances avec Mme Ferrois Christelle puis 4 autres séances avec Virginie Langlois qui sont des professeures de danse et de musique au conservatoire de Thouars.

Le spectacle DEMOS ,avec les différentes classes du Thouarsais participant au projet a eu lieu le samedi 28 mai.

d) Koala des mathématiques

La remise des diplômes et des des petits jeux pour les CP et CE1 a eu lieu le 9 juin avec la présence de M. Lacroix (1er adjoint de St Léger de Montbrun)

e) Intervention RASED

Chloé Maingueneau, maîtresse E, a pris en charge cette année 2 élèves de CP, 2 élèves de CE1 et 8 élèves de CE2 sous la forme d'ateliers d'une durée de 3/4 d'heure.

f) Visite du collège

Mme Ormesson d'Armagnac est venue le 12 mai présenter et répondre aux questions de certains parents sur le collège.

Les CM1/CM2 sont allés visiter le collège J. Rostand mardi 31 mai.

Ils ont pu découvrir les différents espaces du collège grâce aux explications de M. Comole (Conseiller Principal d'Éducation), bénéficier d'une heure d'allemand avec Mme Morisson,

échanger avec des collégiens et déjeuner au self. L'après midi, les élèves ont réalisé une séance d'EPS avec M. Bertinetti.

g) USEP et EPS

Une seule classe de maternelle était inscrite cette année à l'association USEP. Les classes maternelles ont pu ainsi bénéficier du matériel.

La classe des MS/GS est allée à St Jean de Thouars le 17 mai avec d'autres maternelles réaliser une rencontre USEP organisée par les CM2 de l'école de St Jean de Thouars. Une autre rencontre a eu lieu à la salle des fêtes de St Martin de Macon avec les écoles de St Radegonde et de Brion-près-Thouet

La classe de M. Paulin a pu aller à la salle districale dans le dojo et en même temps la classe de M. Primault a bénéficié du matériel des agrées grâce à l'aide des parents bénévoles.

Les 2 classes des grands CE2/CM1 et CM1/CM2 ont la chance d'avoir en ce moment des séances de rugby proposés par 2 entraîneurs du club UST Rugby.

La fête des écoles organisée par l'APE, aura lieu le samedi après-midi **2 juillet** à St Martin de Macon à 14h30.

h) Sortie de fin d'année.

Pour respecter l'âge des enfants et l'intérêt pédagogique, différentes sorties ont été proposées:

- ferme pédagogique à Hameau du Nay pour les plus petits le 7 juin (TPS/PS/MS et MS/GS)
- ½ journée découverte d'instruments à Tyndo et ½ journée à la ludothèque (découverte de nouveaux jeux) pour les élèves de cycle 2 le 4 juillet
- ½ journée sur l'histoire à Thouars (Moyen-âge ou 2ème guerre mondiale) et une sortie au cinéma le 7 juin pour les plus grands.

Cette année, les journées représentaient un coût différent selon l'activité. Suite à cela l'équipe pédagogique a demandé aux parents des montants différents selon la classe. Les maternelles 8 euros, 4 pour les cycles 2 et 6 euros pour les plus grands.

Nous remercions l'APE qui a financé le supplément pour cette sortie : 500€

Ce qui fait au total **3076,19** euros de subvention donnée à l'école cette année .

(les livres des incorruptibles, le concours des mathématiques, l'USEP, les cadeaux de décembre et une grosse partie du prix de la sortie.)

III. Bilan financier et travaux SIFUP :

a) Bilan financier du compte de l'école USEP Vrères :

Dépense :

Affiliation USEP et assurance APAC: 248,38€

Chocolat: 1404,19€

Photos : 1956,50 €

Noël: 680,46 €

Incorruptible 544,81 €

Kangourou : 96 €

Théâtre : 256 €

Transport classe découverte : 1186€

Dépense marché de Noël 504 € (don des bénéfices à l'APE 213,50 €)

Divers (cuisine , matériel, informatique, jeux.....) 515,13

Sortie de fin d'année entrées et bus 698,91 + 598 = 1296,91

Total: 8688,38€

Recettes:

Don APE: 3076,19 € (assurance, USEP maternelle 248,38 , concours koala 96, livres incorruptibles 544,41 Noël 600, classe découverte 1006, sortie 581)

Photos 2807,5 (bénéfice école: 851,2€)

Chocolat 1963,2 € (bénéfice école: 559,01€)

Recette marché de Noël 504 €
Théâtre (parents) 256 €
Sortie de fin d'année parents: 856 €
Total: 9058,89€

La coopérative scolaire dispose actuellement de la somme de: 1960,19 €.

b) **Budget Sifup:** Le budget attribué à l'école par la mairie pour 2022 est de 6 000€.

Budget destiné à l'achat des fournitures, du matériel pédagogique: manuels, cahiers, fournitures ...

c) **Projet structures dans la cour maternelle et dans la cour élémentaire**

Le SIFUP prévoit d'équiper les 2 cours en aménageant des structures.

Dans la cour maternelle une structure devrait être montée cet été (coût 13 500€). L'APE participe à hauteur de 1500 €. Le bac à sable devra être supprimé pour des raisons de sécurité et d'hygiène. Le SIFUP pourrait allouer la même somme en 2023 pour proposer une structure dans la cour des grands. Mais M. Lacroix ajoute que les dépenses de fonctionnement de l'école (chauffage, électricité, la nourriture ...) augmentent considérablement. Cela pourrait modifier la somme prévue.

d) **Travaux réalisés et demandés**

- installation du vidéoprojecteur en avril et achat d'un ordinateur dans la classe des CE2/CM1 (coût 3800 €)

- cette année les trous dans les murs ont été réparés, les regards en béton dans l'herbe de la cour de récréation ont été modifiés, des petits interrupteurs ont été changés, des portemanteaux dans les classes ont été installés.

- il faudrait remettre de la terre en août sur le terrain en herbe avant la rentrée pour boucher les trous.

- il faudrait changer le moteur du volet roulant dans la bibliothèque.

IV. Questions diverses

Certains se disent déçus du choix de la sortie scolaire, car les portes ouvertes du conservatoire et la ludothèque sont des structures publiques dont chaque famille peut profiter librement et gratuitement.

De plus, ils ne comprennent pas non plus pourquoi participer à même hauteur que les autres classes pour des visites vraisemblablement gratuites ?!

Comme il a été évoqué dans le point II i), chaque enseignant décide du choix de la sortie en fonction du projet pédagogique, du montant de la sortie et des places disponibles. Suite au COVID, la décision de faire une sortie scolaire n'a été prise qu'en avril. Pour correspondre, au projet de l'année nous souhaitions aller voir un concert ou aller visiter la galerie sonore à Angers. Les prix augmentant et surtout ne trouvant pas de concert, les enseignants ont fait d'autres choix et chaque classe a proposé des sorties différentes. Le montant demandé aux parents était différent selon le niveau de 4 € ou 6 € ou 8€.

Pour information, la sortie pour la maternelle a coûté 18€ par enfant, pour les CM 8€, et pour les élèves GS/CP/CE1 3,125€ (cela dépendra du nombre d'enfant présent à la sortie).

M. Paulin ajoute que cette sortie favorise une ouverture culturelle locale des enfants de l'école et le conservatoire va proposer spécialement pour les 2 classes un concert de percussion africaine.

Un parent a évoqué que son enfant a été harcelé cette année à l'école. Il se demande quelle solution peut prendre l'équipe pédagogique pour agir contre ce fléau.

M. Dupré répond qu'il est parfois difficile pour les enseignants de tout voir et il rappelle les 3 caractéristiques du harcèlement scolaire. **La violence** : c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes. **La répétitivité** : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période. **L'isolement de la victime** : la victime est souvent isolée, plus petite, faible physiquement, et dans l'incapacité de se défendre. L'Éducation Nationale essaie depuis quelques années de remédier à ce phénomène. Cette année, la circonscription de Thouars s'est inscrite dans le projet pHare contre le harcèlement. Ce projet induit que les écoles de thouarsais mettent en œuvre un travail sur ce thème avec l'ensemble des élèves sur une durée de 2 ans et un plan de formation pour les enseignants sur 3 ans.

PRÉAMBULE

Le harcèlement sous toutes ses formes nie les valeurs de la République et de son école. L'école est perçue par certains élèves comme un lieu de souffrance en raison de la violence récurrente subie, infligée par leur entourage social immédiat. La prévention du harcèlement est un enjeu majeur pour la réussite éducative : en effet, le fait d'être victime ou auteur de harcèlement entre élèves peut être à l'origine de difficultés scolaires, d'absentéisme, voire de décrochage, mais aussi engendrer de la violence ou des troubles de l'équilibre psychologique et émotionnel. Cela peut conduire à des dépressions graves pour celui qui en est victime, menant parfois jusqu'au suicide. La loi Pour une école de la confiance affirme le droit à une scolarité sans harcèlement. Prévenir et lutter contre le harcèlement est donc un devoir qui s'impose à tous les membres de la communauté éducative.

Le programme pHARe est un plan de prévention du harcèlement entre élèves qui s'accompagne de nombreux outils de traitement des situations de harcèlement ainsi que de contenus pédagogiques et éducatifs de prévention dispensés tout au long de l'année. pHARe est le gage d'une école ou d'un collège engagé dans la lutte contre tous les phénomènes de harcèlement. Le label ne garantit certes pas l'absence de phénomène de harcèlement dans l'établissement mais offre l'engagement que les situations seront suivies avec la plus grande attention, le bien-être des élèves étant central.

RAPPEL CHARTE D'ENGAGEMENT DES ÉCOLES ET DES COLLÈGES PHARE

CHARTRE D'ENGAGEMENT DES ÉCOLES pHARe1

1. Mon école s'engage pour 2 ans à mettre en place le programme pHARe.
2. Mon école s'engage à s'appuyer sur l'équipe ressource de la circonscription formée par l'académie à la prise en charge des situations de harcèlement.
3. Mon école prévoit un protocole d'intervention en cas de suspicion de harcèlement.
4. Mon école s'engage à mettre en place un atelier de sensibilisation pour les familles et les personnels.
5. Mon école s'engage à participer aux temps forts : concours NAH, Journée NAH, Safer Internet Day.
6. Mon école s'engage à dispenser les 10 h d'apprentissages annuelles aux élèves du CP au CM2.

CHARTRE D'ENGAGEMENT DES COLLÈGES pHARe1

1. Mon collège s'engage pour 2 ans à mettre en place le programme pHARe.
2. Mon collège s'engage à constituer une équipe ressource de 5 personnels et à suivre la formation dispensée par l'académie.
3. Mon collège prévoit un protocole d'intervention en cas de suspicion de harcèlement.
4. Mon collège s'engage à former au moins 10 ambassadeurs collégiens pour devenir acteurs de la prévention et lanceurs d'alerte.
5. Mon collège s'engage à mettre en place un atelier de sensibilisation pour les familles et les personnels.
6. Mon collège s'engage à participer aux temps forts : concours NAH, Journée NAH, Safer Internet Day.
7. Mon collège s'engage à dispenser les 10 h d'apprentissages annuelles aux élèves de la 6^e à la 3^e.

NON AU HARCÈLEMENT

Fin du conseil d'école : 20h30

Président du conseil d'école

Stéphane Dupré



Secrétaire du conseil d'école

Christophe Paulin

